



HAL
open science

LE SERVICE CIVIQUE : UN CHOIX D'ENGAGEMENT INSCRIT DANS LES PARCOURS JUVÉNILES

Valérie Becquet

► **To cite this version:**

Valérie Becquet. LE SERVICE CIVIQUE : UN CHOIX D'ENGAGEMENT INSCRIT DANS LES PARCOURS JUVÉNILES. Informations sociales, 2016, 195, pp.95-104. hal-03147407

HAL Id: hal-03147407

<https://hal.science/hal-03147407>

Submitted on 28 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SERVICE CIVIQUE : UN CHOIX D'ENGAGEMENT INSCRIT DANS LES PARCOURS JUVÉNILES

[Valérie Becquet](#)

Caisse nationale d'allocations familiales | « [Informations sociales](#) »

2016/4 n° 195 | pages 95 à 104

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-95.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales.

© Caisse nationale d'allocations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le service civique : un choix d'engagement inscrit dans les parcours juvéniles

Valérie Becquet – sociologue



Permettant de s'engager pour plusieurs mois au service de l'intérêt général en contrepartie d'une indemnité, le service civique attire de plus en plus de jeunes. Il représente pour ces volontaires une ressource ponctuelle à un moment clé de leur parcours, que celui-ci soit balisé par les études ou un emploi ou bien incertain. Leurs motifs d'engagement s'inscrivent pour des parts variables dans les registres de la citoyenneté et de l'insertion.

Créé en 2010, le service civique est un dispositif d'incitation à l'engagement volontaire à destination des 16-25 ans ⁽¹⁾. Il connaît actuellement un important développement : si, en 2010, 6 000 jeunes ont effectué un service civique, ils ont été près de 52 400 en 2015 ⁽²⁾ ; à la suite des annonces de François Hollande il y a quelques mois, ils devraient être 350 000 en 2018 ⁽³⁾. Un tel accroissement des effectifs soulève de nombreuses questions sur les objectifs du dispositif et les usages qu'en font les structures d'accueil et les jeunes (Becquet, 2011 ; Becquet et Boubal, 2013). Bien que la loi définisse le service civique comme un engagement au service de la cohésion nationale ⁽⁴⁾, il est également présenté aux jeunes comment pouvant contribuer à leur insertion professionnelle : « *l'objectif du service civique est de vous proposer un nouveau cadre d'engagement, dans lequel vous pouvez gagner en confiance en vous, en compétences et prendre le temps de réfléchir à votre propre avenir, tant citoyen que professionnel* » ⁽⁵⁾. Du point de vue des politiques publiques, cette définition n'est pas sans ambiguïté puisqu'elle positionne le service civique aussi bien du côté des politiques de citoyenneté (Becquet, 2012) que des politiques d'insertion. Certes, les deux n'ont pas la même importance, la première inscription étant censée primer sur la seconde, mais elles sont toutes deux constitutives du dispositif. Cette double

identité invite à réfléchir sur le rôle que peut jouer cette expérience dans la construction des parcours juvéniles. À partir d'une analyse des motifs et des moments d'engagement des volontaires d'Unis-Cité, cet article met en évidence que le choix d'effectuer un service civique répond autant à une envie de s'engager qu'à la nécessité de faire face à une situation individuelle et d'intervenir sur le parcours scolaro-professionnel.

Le service civique : une nouvelle étape ?

Pour comprendre le rôle que peut jouer le service civique dans les parcours juvéniles, il importe de s'intéresser à ses caractéristiques techniques. D'une durée de six à douze mois ⁽⁶⁾, il permet aux jeunes d'effectuer des missions au sein d'associations, de collectivités territoriales et d'établissements publics agréés par l'agence du Service civique. En contrepartie, ils perçoivent une indemnité de 574 € et bénéficient de droits sociaux. Ils suivent également une formation

Une enquête auprès des volontaires d'Unis-Cité

Depuis 1994, Unis-Cité se donne pour objectifs « *d'animer et de développer des programmes de service volontaire pour les jeunes, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances (...) de mener en équipe pendant une période d'environ six à neuf mois et à temps plein, des projets de service à la collectivité (...)* » ⁽¹⁾. Ce projet est fortement inspiré par l'expérience américaine de l'association City Year (Pache, Shepherd et Trellu-Kane, 2006). Unis-Cité est une association d'intermédiation : elle recrute et met à disposition de structures variées des équipes de volontaires. En 2015, elle a accueilli environ 2 300 volontaires dans toute la France et continue de défendre son modèle d'action.

Depuis 2006, une enquête quantitative est menée auprès des volontaires. Elle se déroule en trois phases : un questionnaire au début du service, un questionnaire à la fin du service et un questionnaire six mois après la fin du service. Le questionnaire n° 1 porte sur les motivations pour l'engagement volontaire, sur les attentes à l'égard du service et sur sa place dans le parcours du jeune. Il comprend également des questions sur les pratiques d'engagement. Le questionnaire n° 2 porte sur l'expérience du service, les apports et le projet professionnel. Enfin, le questionnaire n° 3 s'intéresse à la situation des volontaires six mois après la fin du service et à leur perception de ses apports. La passation du questionnaire n° 1 sous format électronique est supervisée par les salariés d'Unis-Cité et les questionnaires n°s 2 et 3 sont administrés par voie électronique. Afin de compléter l'approche quantitative, une enquête qualitative a été réalisée auprès de la promotion 2009-2010. Quarante-deux entretiens semi-directifs ont été menés auprès de volontaires issus de trois villes (Bordeaux, Lille et Paris) au début de leur service et vingt-deux volontaires bordelais et lillois ont été rencontrés à la fin de leur service (juin 2010).

1 – Statuts de l'association, article 1.

civique et citoyenne et, avec l'aide d'un tuteur, se consacrent à la préparation de leur projet d'avenir. De telles caractéristiques autorisent à considérer le service civique comme une séquence du parcours personnel des jeunes qui l'effectuent. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'ont été étudiés le service national obligatoire et le volontariat de solidarité internationale, ce qui a permis de mettre en évidence la contribution de ces engagements au processus de passage à l'âge adulte (Bessin, 2002 ; Bosselut, 2009 ; Leroux, 2014). Dans un contexte où les parcours juvéniles s'individualisent et se complexifient tout en restant orientés par une norme de placement (Becquet et Bidart, 2013 ; Bidart, 2010 ; Van de Velde, 2009), le service civique peut être analysé comme une ressource pour appréhender un des « moments-clés » du parcours, c'est-à-dire un moment « où les jeunes se trouvent devant un carrefour leur offrant des possibilités alternatives où ils peuvent prendre telle voie ou telle autre » (Bidart, 2010, p. 226). Le choix de s'engager aurait alors une double visée : en valeur à travers une action pour autrui et en finalité à travers une action pour soi.

Choisir de faire un service civique

De l'analyse des motifs d'engagement, il est possible de dégager six logiques d'action qui recourent les objectifs du service civique. Elles ont été élaborées à partir des items proposés aux répondants ⁽⁷⁾. Avec le développement du dispositif, leur part respective tend à se modifier : si l'action pour autrui reste présente, elle s'articule de manière croissante à l'objectif d'agir sur sa propre situation.

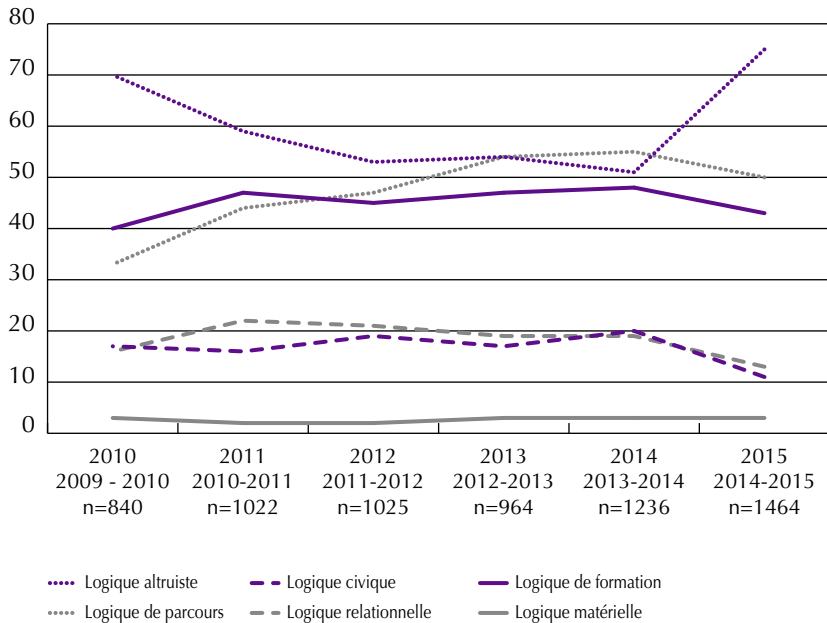
Avant 2010, la logique altruiste était prépondérante : en 2009-2010, 70 % des volontaires s'y référaient alors que les années suivantes ils ne sont qu'un peu plus de la moitié ⁽⁸⁾ (graphique 1 p. 98). En 2015, la tendance semble se nouveau s'inverser : 30 % des volontaires indiquent faire un service civique pour « s'engager dans la société » et 40 % pour « agir concrètement et être utile ». La logique civique (« pour accomplir un devoir citoyen ») illustre moins la démarche des jeunes : selon les promotions, entre 16 et 20 % d'entre eux se reconnaissent dans ce registre. À cet engagement pour autrui s'adosse une démarche plus personnelle qui s'exprime principalement à travers les logiques de formation et de parcours. La première, qui concerne entre 43 et 48 % des participants selon les promotions, renvoie à une volonté d'acquérir des compétences ou d'avoir une « première expérience professionnelle » ; la seconde, qui concerne entre 44 et 55 % d'entre eux, correspond davantage à une volonté de changer une situation, en particulier de reprendre une activité ou d'ouvrir une parenthèse dans son parcours (par exemple « pour prendre le temps de réfléchir à [mon] avenir »). Dans les deux cas, le choix de faire un service civique est davantage orienté par les rétributions que l'on peut en attendre.

« (...) les volontaires [du service civique] tentent de faire face aux incertitudes [de leur parcours de formation (...)]. »

L'articulation entre les différentes logiques d'engagement met en évidence le fait que les volontaires se situent soit exclusivement dans une démarche d'engagement (altruiste/civique) ou bien d'insertion professionnelle (formation/parcours), soit dans une démarche alliant les deux. Les motifs

d'engagement des jeunes, comme les attentes à l'égard de cette expérience (Becquet, 2014), montrent que les volontaires tentent de faire face aux incertitudes des parcours de formation et d'emploi en accumulant des expériences ou en précisant leur projet. L'inscription dans l'une ou l'autre de ces logiques distingue les volontaires en termes de profil social et de position du service civique dans le parcours personnel.

Graphique 1. Les motifs d'engagement dans le service civique à Unis-Cité (en %)



Note : Les pourcentages ont été calculés sur la base des personnes interrogées répondant à la question : « Quelles sont les deux principales raisons qui vous ont conduit à faire un service civique ? »

Choisir le « bon moment »

L'analyse de la position du service civique dans le parcours scolaire-professionnel permet de comprendre dans quelle mesure cette expérience constitue une alternative et le rôle qu'elle joue. Le croisement entre la situation avant le service civique et le niveau de diplôme des volontaires fait ressortir dix situations ⁽⁹⁾.

Elles correspondent en fait à deux moments qui se distinguent par leur degré de prévisibilité et renvoient à des démarches différentes (Grossetti, 2010).

Le premier moment correspond à des carrefours institutionnalisés, c'est-à-dire à des changements prévisibles de situation. S'inscrivent dans cette logique les volontaires qui étaient scolarisés ou salariés en contrat à durée déterminée. Par exemple, un néo-bachelier choisit de faire un service civique avant de poursuivre ses études supérieures parce qu'il n'est pas fixé sur son projet d'études ou parce qu'il n'a pas trouvé une formation qui lui convient. C'est aussi le cas des étudiants diplômés d'un premier cycle, qui s'engagent avant de poursuivre leur cursus ou de chercher un emploi, ou de ceux qui ont terminé leurs études supérieures et cherchent un emploi. Dans ce cas, le service civique constitue une orientation provisoire permettant aux volontaires d'envisager l'étape suivante à l'intérieur d'un parcours relativement balisé par les ressources scolaires.

Le deuxième moment correspond à des ruptures d'activité (ou à des carrefours imprévus), c'est-à-dire à des changements moins prévisibles de situation, sous-tendus par des insatisfactions ou des échecs personnels, scolaires ou professionnels. S'y retrouvent des volontaires scolarisés avant leur service civique mais qui décrochent ou échouent scolairement, des jeunes insatisfaits par leur situation professionnelle ou qui étaient inactifs avant leur service civique. Par exemple, des lycéens qui n'obtiennent pas leur baccalauréat ou des étudiants qui abandonnent leur premier cycle universitaire, parce que la filière ou le déroulement de la formation ne leur convient pas, effectuent un service civique pour éviter l'inactivité, attendre les nouvelles échéances ou se réorienter. Il en est de même pour des jeunes peu diplômés inactifs ou en contrat à durée déterminée. Dans ce cas, le service civique permet de gérer l'attente et de faire le point sur les solutions dont le nombre est généralement limité par les titres scolaires.

Ces deux moments recouvrent une variété de situations individuelles qui se situent toutes entre le fait d'être scolarisé, dans le secondaire ou à l'université, et le fait d'être en emploi. La prise en compte des projets alternatifs et postérieurs au service civique permet d'affiner la compréhension de l'inscription de cette expérience dans les parcours et de mettre en évidence que le service civique est une séquence spécifique qui s'emboîte dans des parcours relativement balisés.

Tableau 1. Positions du service civique dans le parcours des volontaires d'Unis-Cité

Moment dans le parcours	Carrefour	Rupture
Caractéristiques	Prévisible	Imprévisible
	Institutionnalisé	Non institutionnalisé
Poids des titres scolaires	Choix orienté par les titres scolaires	Choix limité par les titres scolaires
Moments clés	Fin de cycle Fin de contrat de travail	Échec, insatisfaction, démobilisation
Démarche vis-à-vis du service civique	Orientation provisoire	Gestion de l'attente
Situation et niveau de diplôme des volontaires avant le service civique	Infra-bac (CAP/BEP) lycéen	Infra-bac lycéen (sans obtention de diplôme)
	Bac lycéen	Bac étudiant (sans obtention du 1 ^{er} cycle)
	Supra-bac étudiant (BTS, DUT, Licence, Master)	Supra-bac étudiant (sans obtention du 2 nd cycle)
	Salarié CDD	Salarié CDI
	En recherche (selon situation)	En recherche (selon situation)

Trois usages du service civique

L'analyse des motifs, des attentes et de la position dans le parcours permet de dégager trois principales démarches d'engagement dans lesquelles s'inscrivent des individus aux caractéristiques sociales spécifiques.

- **Se trouver** (entre 37 et 41 % des volontaires selon les années). Cette première démarche d'engagement est le fait de jeunes qui n'ont généralement pas d'idée précise de leur activité postservice, ni même de leur futur métier. Ils sont d'ailleurs plus souvent que les autres volontaires en recherche d'emploi avant le service. Ils sont clairement dans une logique de parcours. Quand ils débutent leur service, ils expriment des attentes en termes de clarification de leur projet professionnel. Ce sont plus fréquemment de jeunes hommes, peu ou pas diplômés, issus des milieux populaires et résidant dans des grands ensembles.

L'exemple de Paul (promotion 2009-2010)

Paul a 21 ans. Il a arrêté sa scolarité au début de sa terminale en gestion. Il n'avait pas choisi cette filière alors qu'il avait un projet d'orientation (« *Par hasard, ils m'ont foutu dedans parce qu'il y avait pas de place ailleurs* ») et a progressivement décroché (« *Je séchais tout le temps. Ça ne m'intéressait plus* »). Pendant deux ans et demi, il a été plongeur, puis cuisinier dans plusieurs restaurants mais n'aime pas ce travail : « *C'est trop speed pour moi, même si je gérais – sinon ils m'auraient viré depuis longtemps, mais c'est trop speed pour moi. Je n'y arrivais pas tous les soirs* ». Paul envisage de s'engager dans l'armée et d'y devenir cuisinier mais il doit pour cela décrocher un certificat de qualification professionnelle. Comme il n'a pas trouvé d'entreprise pour l'accueillir, son conseiller de la mission locale lui propose de faire un service civique : « *Je leur ai dit qu'il fallait que je bosse. Il fallait que je fasse quelque chose, je ne pouvais pas rester sans rien faire (...). Ils m'ont proposé Unis-Cité. Je ne savais pas ce que c'était. (...) Ils m'ont dit ce que c'était et ça m'a bien plu. Je suis venu pour me laisser une année de réflexion aussi pour moi* ».

- **Se tester** (environ 35 %). Cette deuxième démarche se rencontre principalement chez des jeunes femmes qui ont entre 18 et 20 ans et sont titulaires d'un baccalauréat. Elles ont parfois entamé des études supérieures qui n'ont pas été concluantes et cherchent désormais à entrer dans une école de travail social pour devenir monitrices ou éducatrices spécialisées, assistantes sociales, etc. ou suivre une formation dans le domaine de l'animation. Ces volontaires se situent à la fois dans une logique altruiste, en lien avec leur projet professionnel, et dans une logique de formation, l'accès à une formation supposant qu'elles acquièrent de l'expérience mais aussi de la « *maturité personnelle* ». Elles pensent y parvenir à travers les missions qu'elles réaliseront et les compétences qu'elles acquerront.

L'exemple d'Annie (promotion 2009-2010)

En septembre 2009, Annie a 20 ans. Elle est titulaire d'un baccalauréat professionnel « Services de proximité et vie locale » : « *En fait, ça nous prépare à tous les concours du social, donc assistante sociale, éducatrice spécialisée, éducatrice, tout ça* ». Elle souhaite depuis longtemps travailler dans le social et ses stages n'ont fait que renforcer son projet de devenir éducatrice spécialisée. Après l'obtention de son baccalauréat, elle envisage de faire des études de sociologie et de préparer le concours d'entrée dans une école de travail social. Elle découvre Unis-Cité au cours d'un stage et modifie son projet : « *Il y a des coordinateurs d'Unis-Cité qui sont venus faire une intervention dans notre centre social. Je les ai écoutés et je me suis dit : ça serait pour l'année prochaine, à la place de la fac, autant faire quelque chose d'utile, le temps que je passe mes concours. Ça pourrait être bien pendant un an de faire ça comme engagement, (...) ça me ferait une expérience* ». Annie articule son service civique avec son projet professionnel ; le premier lui permet d'acquérir de l'expérience au sein de différentes associations, susceptible d'être utile à la réussite de son concours, tout en lui donnant la possibilité de préparer celui-ci en parallèle.

- **Se confirmer** (entre 25 et 30 % selon les années). Cette démarche est davantage présente chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Il s'agit de volontaires plus âgés qui ont terminé leurs études et sont diplômés. À la fin de leurs études supérieures, ils sont dans deux situations : soit ils s'interrogent sur la formation qu'ils souhaitent poursuivre ou sur le métier qu'ils souhaitent exercer et utilisent le service civique pour y réfléchir (logique de parcours), soit ils éprouvent des difficultés à trouver un emploi et l'utilisent pour acquérir des compétences et de l'expérience (logique de formation). Leur projet de fin de service est tourné vers la formation ou vers l'emploi.

L'exemple de Christiane (promotion 2009-2010)

Christiane a 22 ans. Après avoir obtenu un baccalauréat économique et social, elle vient de valider en quatre ans une licence de droit avec une spécialisation en droit privé. Elle a choisi le droit sans avoir de projet professionnel précis : *« Il se trouve que, quand j'étais en terminale, je fréquentais pas mal de forums pour savoir ce que j'allais faire après. Et puis j'étais assez emballée par l'idée du droit. Ça m'a paru un aspect intéressant à étudier. Mais je me suis lancée là-dedans sans savoir ce que j'allais en faire. Et je ne sais toujours pas ce que je vais en faire »*. À ce stade de son parcours scolaire, Christiane est amenée à choisir entre poursuivre ses études en master ou entrer sur le marché du travail. Or, bien qu'elle ait éliminé certains débouchés professionnels comme devenir juge, elle ne parvient pas à trancher. Elle attend du service civique qu'il l'aide à résoudre cette incertitude : *« En fait, j'attends beaucoup d'Unis-Cité pour trouver ma voie professionnelle. Je me suis dit quand j'ai commencé en octobre : en juin, je sortirai, je saurai ce que je vais faire dans les quinze prochaines années en termes de métier »*. À la logique de parcours s'articule une logique altruiste.

Porteur d'une double identité, le service civique articule les registres de la citoyenneté et de l'insertion. Si l'analyse des motifs d'engagement montre que la démarche des volontaires s'inscrit effectivement dans des logiques altruiste et civique, elle souligne également que ce choix est sous-tendu par des préoccupations touchant aux situations individuelles. Compte tenu de sa durée, le service civique constitue une séquence à part entière du parcours individuel et dont la position informe sur les usages que les jeunes en font pour appréhender des « moments clés », que ceux-ci soient prévisibles ou pas. Ces usages montrent que le service civique constitue une ressource ponctuelle inscrite dans des parcours relativement balisés et dont la valeur et les effets restent en partie dépendants des titres scolaires. S'il est un engagement, il remplit aussi une fonction d'ajustement aux exigences du placement social.

Notes

1 – Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique ; Décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique. Le service civique remplace le service civil volontaire créé en 2006 à la suite des émeutes de l'automne 2005. Sur l'évolution des dispositifs, voir Becquet, 2011.

2 – Pour les données sur le nombre de volontaires, voir le rapport d'activité 2015 de l'Agence du service civique.

3 – Communiqué de presse, Agence du service civique, 6 juillet 2016.

4 – Art. L. 120-1. – I. – Le service civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée.

5 – Site internet de l'Agence du service civique, consultation le 8 juillet 2016.

6 – La durée moyenne d'une mission est de huit mois à raison de 24 à 35 heures hebdomadaires.

7 – Par exemple, la logique altruiste regroupe les items : « *Agir concrètement et être utile* » et « *Pour m'engager dans la société* ».

8 – Pour des données portant sur la période 2006-2010, voir Becquet, 2014.

9 – Dans l'enquête, plusieurs questions portent sur la position du service civique dans le parcours : au début de leur service civique, les volontaires sont interrogés sur leur situation avant le service, ce que serait leur activité s'ils n'avaient pas fait le service et leurs intentions après le service ; à la fin du service, sur leur projet postservice ; enfin, six mois après, sur leur situation effective.

Bibliographie

■ Becquet V., 2014, Faire un service civique à Unis-Cité : les multiples facettes d'un engagement, in Becquet V., *Jeunesses engagées*, Paris, Syllepse, p. 145-168 ; 2012, « Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils, in Becquet V., Loncle P. et Van de Velde C. (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social, p. 165-186 ; 2011, *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, Paris, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep).

■ Becquet V et Bidart C., 2013, Normes sociales et bifurcations dans les parcours de vie des jeunes, *Agora débats/jeunesses*, n° 65, p. 52-59.

■ Becquet V. et Boubal C., 2013, Quand les collectivités territoriales s'engagent dans le service civique : logiques d'affichage politique et choix d'un modèle d'intervention, *Politique et management public*, n° 4, p. 537-555.

■ Bessin M., 2002, Le recours au rite : l'exemple du service militaire, *Agora débats/jeunesses*, n° 28, p. 34-45.

■ Bidart C., 2010, Bifurcations et ingrédients de l'action, in Bessin M., Bidart C. et Grossetti M., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 224-238.

■ Bosselut C., 2009, *Ce que partir veut dire. La transformation identitaire des volontaires de solidarité internationale*, thèse de doctorat de sociologie, École pratique des hautes études en sciences sociales.

■ Grossetti M., 2010, Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations, in Bessin M., Bidart C. et Grossetti M., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 147-167.

Jeunesse(s) : les voies de l'autonomie
Accès à l'autonomie et interventions publiques

- Leroux C., 2014, *Le volontariat solidaire à l'international. Une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, thèse de doctorat de Sciences de l'éducation, Université Paris Descartes.
- Pache A.-C., Shepherd L. et Trellu-Kane M., 2006, *Demain le service civil*, Paris, Village Mondial.
- Van de Velde C., 2009, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France (Puf).